

OFFICE DE TOURISME de La Forêt-Fouesnant

Rapport d'activité 2017



L'accueil des visiteurs

La saison touristique 2017 a débuté favorablement par une bonne fréquentation de la commune durant les trois mois du printemps. L'office a accueilli plus de 6 000 visiteurs au cours de cette période, et la plupart des professionnels se disent satisfaits de ce début d'année. Les conditions climatiques favorables ont compensé la perte des déplacements liée à un contexte électoral très chargé.

92,59% des personnes ayant visité l'office de tourisme au printemps étaient françaises. Les données recueillies indiquent également une importante augmentation des visiteurs originaires de Loire Atlantique (11% du passage total), il s'agit du département le plus représenté durant les vacances de printemps, devant le Finistère, le Morbihan et le Nord.

En ce qui concerne les étrangers, les Belges étaient les plus nombreux suivis des Britanniques et des Allemands. Cependant nous avons constaté une baisse de l'ensemble de la clientèle étrangère par rapport au premier semestre 2016.

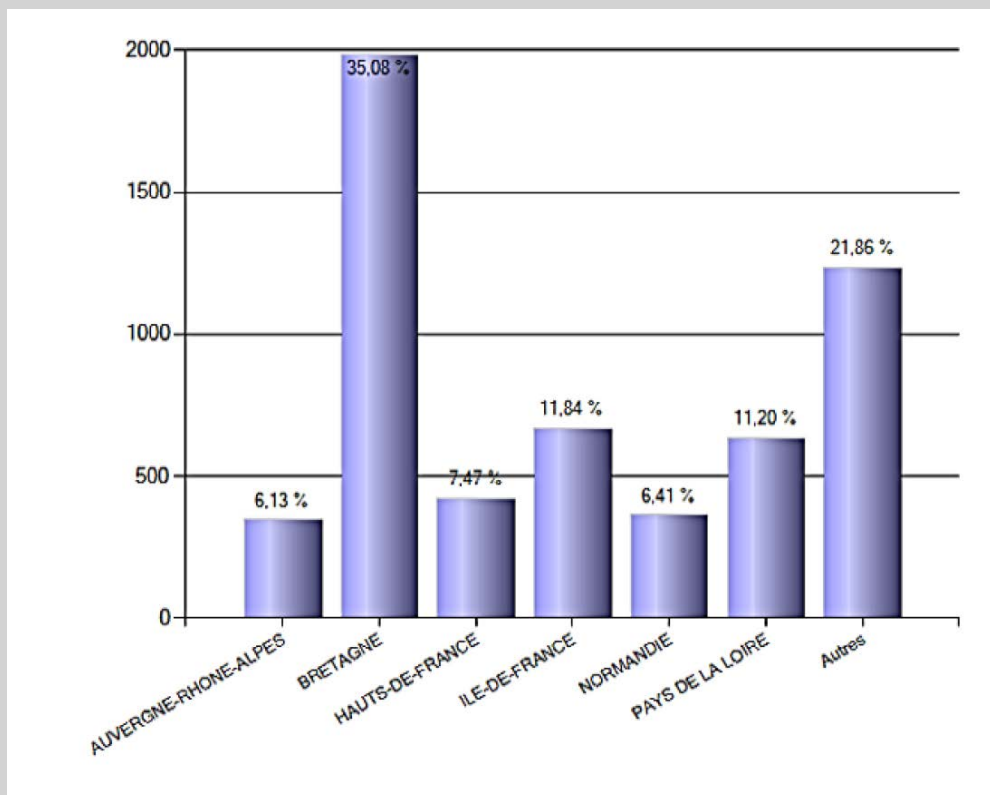
La fréquentation touristique 2017 permet aussi de constater que les efforts réalisés depuis de nombreuses années portent leurs fruits et que l'on assiste à un étalement plus équilibré des séjours, l'hyper concentration estivale diminue et se reporte vers le printemps et le début de l'automne. Les conditions climatiques restent toutefois déterminantes et expliquent notamment en 2017 les mauvais chiffres du mois de septembre. Quant aux mois de juillet et août la fréquentation affiche une très légère hausse.

A l'issue de l'année 2017 l'office de tourisme enregistre un nombre de passage supérieur de 3,12 % par rapport à 2016. Il est intéressant de noter tout de même une baisse de 2% de la clientèle étrangère qui représente en 2017 12,3% des visiteurs de l'office. Dans l'ensemble de l'année, les vacanciers en provenance des îles Britanniques constituent toujours la plus grande part des voyageurs étrangers suivis des Allemands et des Belges.

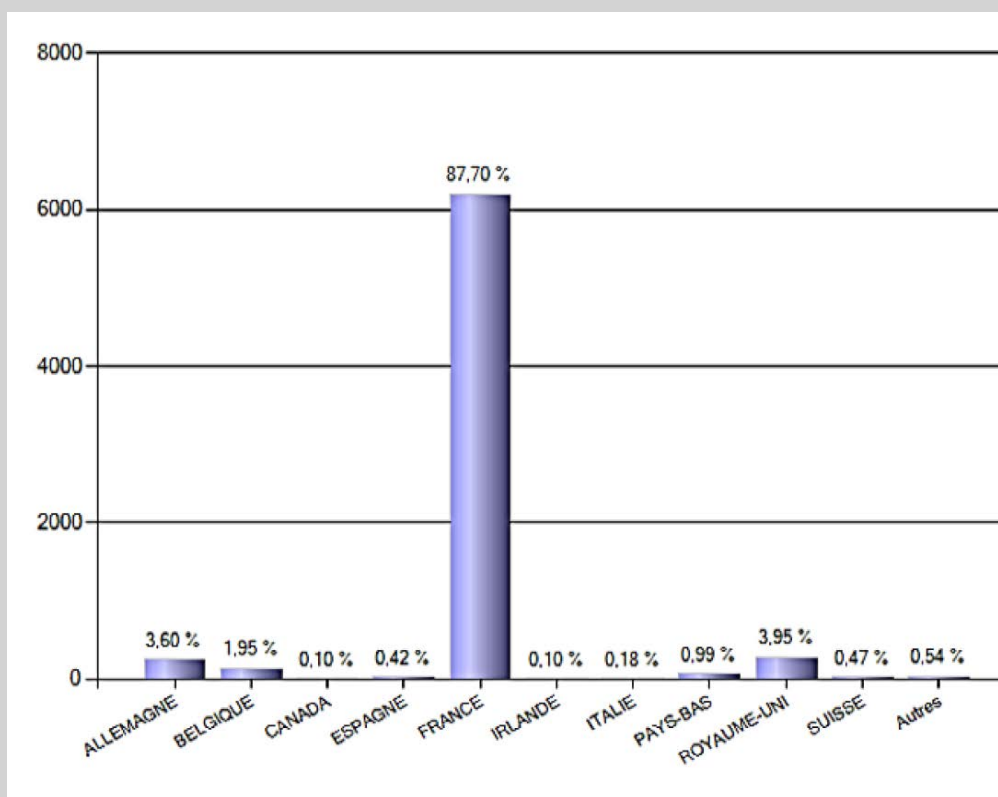
En ce qui concerne l'origine de la clientèle française en séjour, les Bretons restent toujours les plus nombreux à franchir la porte de l'office de tourisme, suivent les visiteurs en provenance d'Ile de France et des Pays de Loire. Depuis 3 ans les observations de l'office montrent que la clientèle en provenance des Pays de Loire est désormais aussi importante en nombre que les vacanciers franciliens.

L'accueil des visiteurs

Régions émettrices



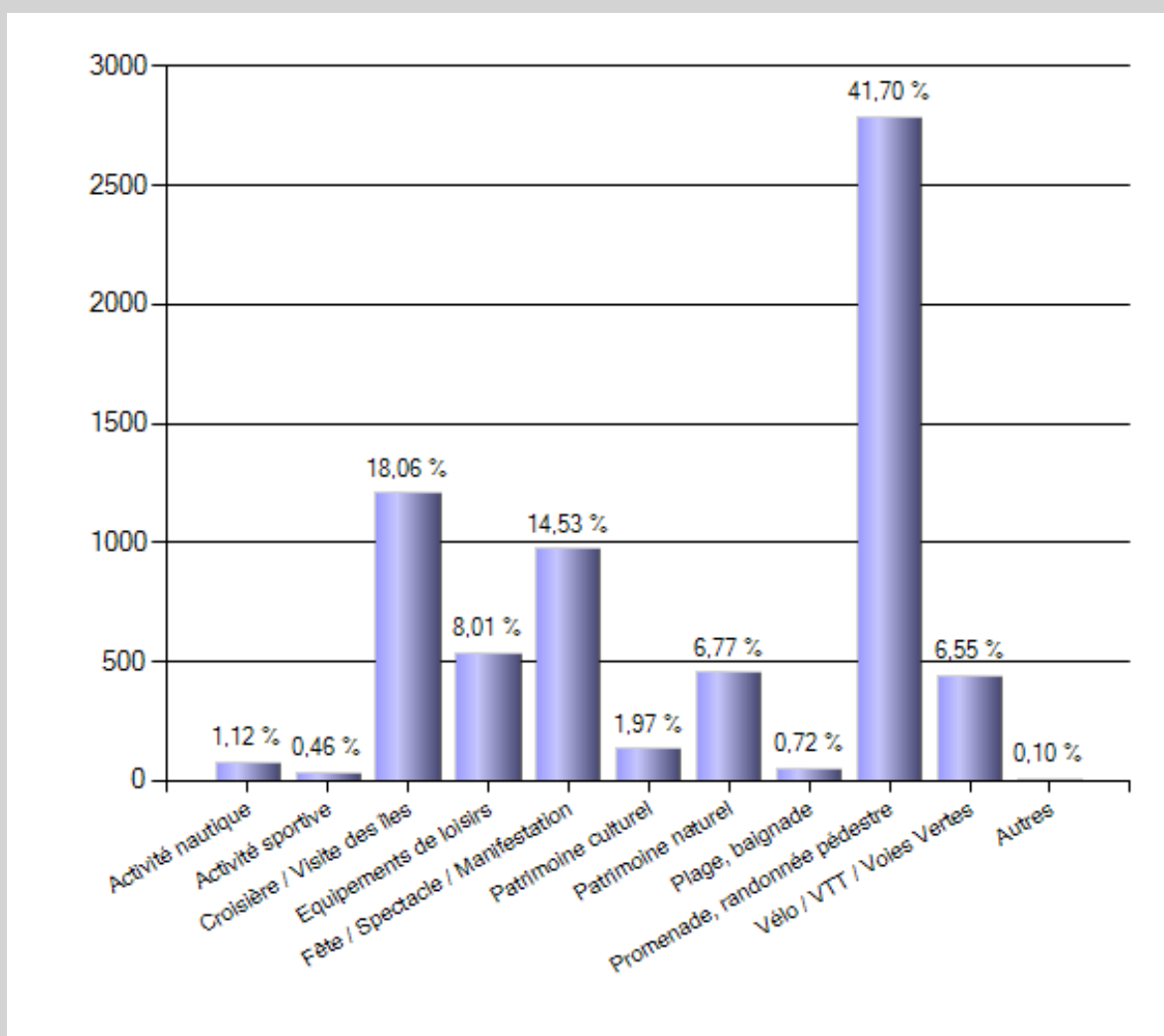
Pays émetteurs



L'accueil des visiteurs

Les demandes de loisirs

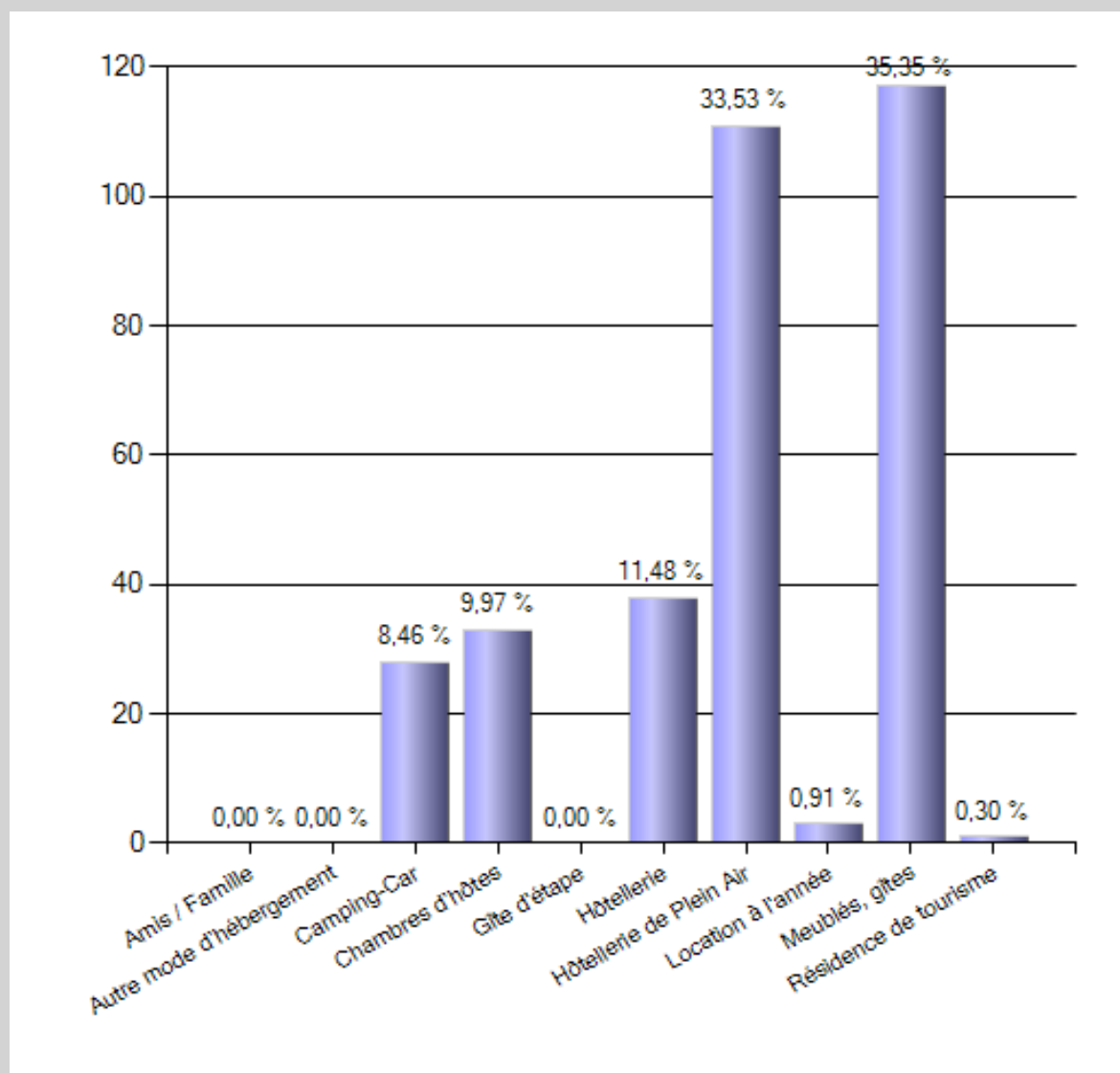
Durant les 10 dernières années la nature des demandes des visiteurs à l'office de tourisme a sensiblement évolué. Alors qu'en 2007 les principales sollicitations des vacanciers concernaient les animations et les équipements de loisirs (42,8 %), aujourd'hui il s'agit de la randonnée pédestre et à vélo. En 2017 les questions sur la randonnée représentent 48,25% de l'ensemble des demandes pour 15,35 % en 2007. Les requêtes concernant les îles sont en légère augmentation et affichent une croissance moyenne de 5%. Depuis plusieurs années les vacanciers diminuent le nombre de leurs loisirs payants, les îles fortement associées à l'image de la Bretagne restent leur premier choix.



L'accueil des visiteurs

Les demandes d'hébergement

A l'office de tourisme les demandes concernant les hébergements ont aussi beaucoup évolué ces dernières années. L'hôtellerie de plein air affiche la plus grande progression avec en 2017 un nombre de demandes quasiment équivalent à celui des meublés de tourisme. L'augmentation est de 4,51% par rapport à 2016 et de 7,83% par rapport à 2007. Les demandes d'aires de stationnement pour les camping-cars continuent également de progresser. Les requêtes concernant les meublés ont tendance à stagner depuis 10 ans, quant aux chambres d'hôtes et hôtels nous constatons une nette baisse.

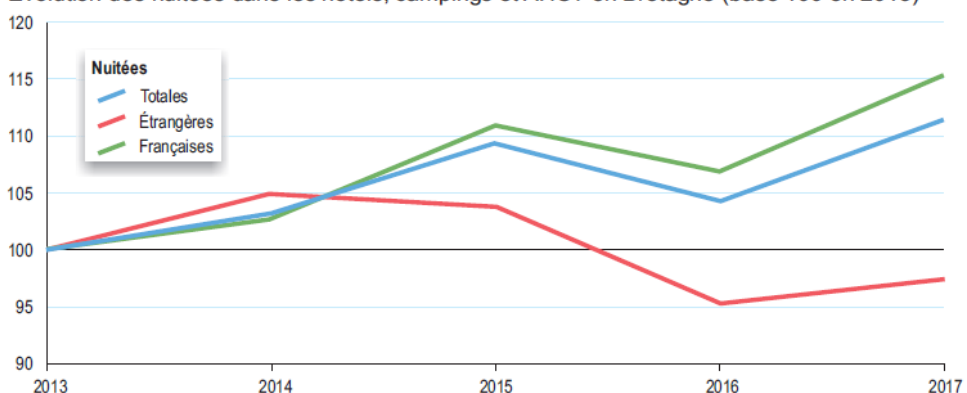


L'accueil des visiteurs

Les observations régionales

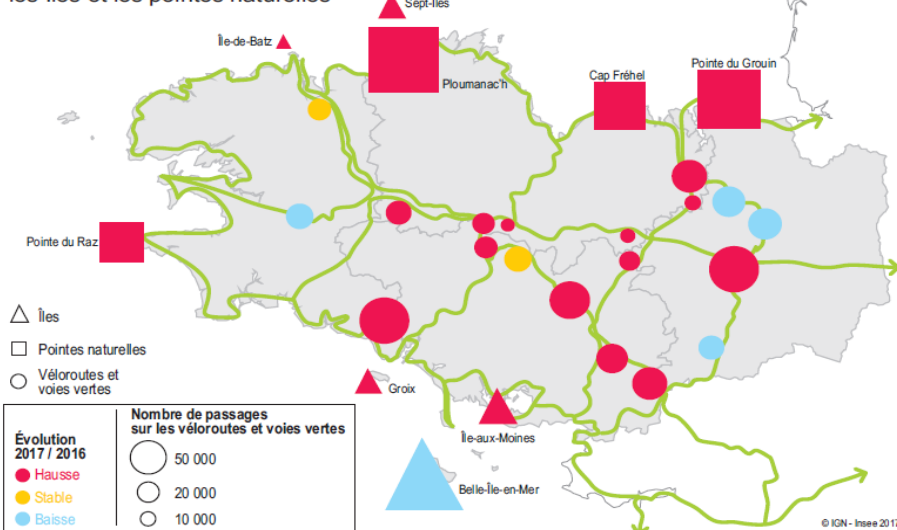
Les premières données recueillies à l'échelle régionale annoncent une progression de 7,5% des nuitées touristiques en 2017 par rapport à l'année 2016, il s'agit de la meilleure fréquentation depuis 2013. Cette augmentation s'explique essentiellement par une importante progression de la clientèle française dans les campings (+ 12%) et de la clientèle étrangère dans l'hôtellerie haut de gamme (+7,3%). La première clientèle étrangère reste les vacanciers britanniques malgré une baisse de 4,8% en 2017. Les Allemands suivent et affichent une augmentation de près de 10% dans les campings et les hôtels.

Évolution des nuitées dans les hôtels, campings et AHCT en Bretagne (base 100 en 2013)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE, enquêtes de fréquentation touristique 2017.

Nombre de passages enregistrés sur les véloroutes et voies vertes, les îles et les pointes naturelles



Les actions envers les partenaires

Les ateliers communication pour les partenaires de l'office

L'office de tourisme poursuit les ateliers d'accompagnement de ses partenaires, la plupart d'entre eux sont consacrés à la communication à travers les nouveaux outils du web. A ce programme s'ajoute une ou deux réunions abordant des thèmes très variés suscitant l'intérêt des professionnels.

Les ateliers se déroulent au Nautile et durent environ 3 heures

Programme 2017 :

- **Facebook et autres médias sociaux : initiés**
Lundi 9 janvier 2017 de 14h00 à 17h00
- **Monter son dossier pour l'obtention de la Marque Bretagne**
Mardi 17 janvier 2017 de 9h30 à 17h00
- **Facebook et autres médias sociaux : débutants**
Lundi 23 janvier 2017 de 14h00 à 17h00
- **Aménagement de vos espaces verts et terrasses**
Lundi 6 février 2017 de 17h30 à 19h30
- **Référencer son établissement sur la carte Google**
Lundi 27 février 2017 de 14h00 à 17h00
- **Bien utiliser son outil mail**
Lundi 6 mars 2017 de 14h00 à 17h00
- **Créer son site Internet**
Lundi 13 mars 2017 de 14h00 à 17h00



Les outils de l'information

Les éditions

Chaque année L'équipe de l'office de tourisme réalise ou participe à la création de nombreux documents.

- **Le guide découverte**

Edité en 10 000 exemplaires, il recense le patrimoine de la commune et l'ensemble des partenaires de l'office, commerçants, hébergeurs et prestataires de services divers. Il est entièrement financé par les espaces publicitaires qui y sont intégrés.

- **Le guide des animations**

Ce document est disponible dès le mois d'avril et annonce l'ensemble des animations qui se déroulent au sein de la commune d'avril à septembre. Cette brochure est imprimée en 15 000 exemplaires et distribuée à l'office, dans les commerces et hébergements de la commune. Les autres offices de tourisme de Cornouaille sont également approvisionnés.



Les outils de l'information

• Le livret jeu


L'équipe de l'office a procédé à une nouvelle mise à jour des jeux et du graphisme du livret qui s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans et qui leur permet de découvrir le patrimoine autour de l'anse de La Forêt. La brochure qui comporte 12 pages a été éditée en 1 500 exemplaires, elle est distribuée gratuitement à la demande.

LIVRET JEUX

pour les 6-12 ans

A la découverte du patrimoine
de l'anse de La Forêt-Fouesnant

Ton prénom : _____



Panneau n° 6

Les exploitations maritimes

En Bretagne, on adore déguster les coquillages et crustacés. Les viviers sont les bassins dans lesquels on élève et conserve vivants les poissons et les crustacés avant de les vendre.



Relie les coquillages et crustacés avec leur photo.



• • • • •

Huîtres Palourdes roses des Glénan Bigorneaux Moules Tourteaux

8

Les animations

• Les sorties nature

L'office de tourisme a renouvelé les sorties nature grandes marées « comprendre la mer pour mieux pêcher » en partenariat avec l'association Cap vers la Nature, quatre sorties ont eu lieu dont deux nocturnes en période de pleine lune. Ces animations connaissent un important succès et chaque année affichent complet à chaque date.

• Les visites guidées

En 2017 l'office a mis en place des nouvelles visites découverte du patrimoine, elles étaient assurées par Julie Barre détentrice de la carte de guide. L'office a proposé ces visites de juin à septembre au rythme d'une sortie par semaine. Deux thèmes différents ont été proposés :

- La découverte du patrimoine autour de l'anse de La Forêt

- Les ports de La Forêt et les viviers de Penfoulic,

cette visite a été réalisée en collaboration avec les propriétaires des viviers qui ont assuré les commentaires dans leur établissement et une dégustation d'huîtres à l'issue de la découverte.



Les animations

• Des transports en commun gratuits vers Océanopolis

Ce partenariat avec Océanopolis est quasiment unique dans le Finistère, seuls deux offices de tourisme dans le département collaborent avec le parc marin pour cette opération.

Durant l'été 2017, sept sorties ont été programmées au rythme d'une sortie par semaine (le vendredi) entre le 14 juillet et le 25 août. 195 personnes ont pris la navette gratuite pour visiter Océanopolis, dont 41% de locaux. L'office de tourisme s'est chargé de vendre les billets d'entrée au parc et à assuré les inscriptions pour les navettes. Comme chaque année Océanopolis a financé le transport.

Les hébergeurs et commerçants partenaires de l'office de tourisme ont tous relayé l'information par la distribution de dépliants et d'affiches.



Les actions « Riviera bretonne »

- **Evolution du logo et de la charte graphique « Riviera bretonne »**

sélection de l'agence quimpérois « elle & lui communication » pour la création de ce nouvel outil qui sera désormais décliné sur tous les supports de promotion touristique de la communauté de communes du Pays Fouesnantais.

- **Achat d'encart publicitaire**

Achat de la deuxième page de couverture du numéro spécial « Bretagne Magazine » Les 100 Merveilles de la Bretagne

- **Animations**

La première édition du trophée « Riviera bretonne » s'est déroulée le mercredi 2 août au Golf de Cornouaille.

- **Taxe de séjour**

Mise en place d'une plateforme de déclaration de la taxe de séjour. Cet outil permet une déclaration centralisée et réglementaire et concerne la totalité des hébergeurs qui commercialisent des logements touristiques



Les actions « Riviera bretonne »

Reportage photographique

Depuis quelques années la part des visuels devient de plus en plus importante au sein des supports de communication. Il est donc nécessaire de commander régulièrement des reportages photographiques ou vidéo. En 2017 une commande groupée a été réalisée par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais afin d'alimenter et de réactualiser les bases photographiques. Cette dernière a sollicité le photographe professionnel Alexandre Lamoureux pour réaliser un reportage sur les 3 stations classées de tourisme.



Bilan financier

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 164 659,07	G 195 702,54	G-A 31 043,47
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 598,80	H 1 357,72	H-B 758,92

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 486,44 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 8,11 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 165 257,87	Q= G+H+I+J 197 554,81	=Q-P 32 296,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 164 659,07	= G+I+K 196 188,98	31 529,91
	Section d'investissement	= B+D+F 598,80	= H+J+L 1 365,83	767,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 165 257,87	= G+H+I+J+K+L 197 554,81	32 296,94

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).